



**Cabinet**  
**Bureau du cabinet**

**78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP**  
**0149554955**

**Note de service**

**CAB/BCAB/2019-111**

**Date de mise en application :** 01/02/2019

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 28/02/2019

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Attributions de médailles pour les manifestations agricoles en 2019.

**Destinataires d'exécution**

Mesdames les Préfètes et Messieurs les Préfets

**Résumé :** - Propositions de médailles attribuées lors de manifestations agricoles prévues pour 2019.

- Bilan des manifestations agricoles récompensées par des médailles en 2018.

**MOTS-CLÉS :** MEDAILLES AGRICOLES

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir avant le **28 février 2019** vos propositions d'attribution de médailles pour les manifestations agricoles qui se dérouleront dans votre département pour l'année 2019.

Le tableau des propositions que vous établirez doit préciser l'importance de la manifestation (régionale, départementale), ainsi que le lieu et la date de cette dernière. Un deuxième tableau retraçant le bilan des manifestations agricoles 2018 qui ont pu bénéficier de ces récompenses doit également être joint.

Compte tenu de l'impact financier, les concours qui ouvrent droit à l'obtention de médailles doivent présenter un réel intérêt par rapport aux champs de compétence et d'intervention du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche.

Pour le Ministre  
Le chef de Cabinet,

Guillaume MACHER



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

<p>Bureau : Bureau du Cabinet Adresse : 78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP Suivi par : Jean-Pierre BOUVIER / Jean-Marc CHAMPFRAULT Tél. : 01 49 55 44 16 / 01 49 55 41 59 Fax : 01 49 55 40 77 Réf. Interne : DH Réf. Classement :</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>CAB/N2019-</b></p> <p><b>Date :</b></p>
--	---

Date de mise en application : 1<sup>er</sup> février 2019

Date limite de réponse : 28 février 2019

☑ Nombre d'annexes :

**Le Ministre de l'Agriculture  
et de l'Alimentation  
à**

**Mesdames les Préfètes et Messieurs les  
Préfets**

**Objet :** Attributions de médailles pour les manifestations agricoles en 2019.

**Résumé :**

- Propositions de médailles attribuées lors de manifestations agricoles prévues pour 2019.
- Bilan des manifestations agricoles récompensées par des médailles en 2018.

**MOTS-CLÉS :** MEDAILLES AGRICOLES

<b>Destinataires</b>	
<p><b><u>Pour exécution :</u></b></p> <p>Mesdames les Préfètes et Messieurs les Préfets</p>	<p><b><u>Pour information :</u></b></p> <p>Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)</p> <p>Mesdames et Messieurs les Directeurs Départementaux des Territoires (DDT)</p> <p>Mesdames et Messieurs les Directeurs Départementaux des Territoires et de la Mer (DDTM)</p>

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir avant le **28 février 2019** vos propositions d'attribution de médailles pour les manifestations agricoles qui se dérouleront dans votre département pour l'année 2019.

Le tableau des propositions que vous établirez doit préciser l'importance de la manifestation (régionale, départementale), ainsi que le lieu et la date de cette dernière. Un deuxième tableau retraçant le bilan des manifestations agricoles 2018 qui ont pu bénéficier de ces récompenses doit également être joint.

Compte tenu de l'impact financier, les concours qui ouvrent droit à l'obtention de médailles doivent présenter un réel intérêt par rapport aux champs de compétence et d'intervention du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche.

Pour le Ministre  
Le chef de Cabinet,



Guillaume MACHER